



HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° A 92 au niveau Rez de jardin

ENTREE	2,84 m ²
SEJOUR / CUISINE	21,14 m ²
CHAMBRE	12,40 m ²
SALLE D'EAU	4,39 m ²
WC	1,97 m ²
DEGAGEMENT	1,68 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	44,42 m²
TERRASSE	6,70 m ²
BALCON	0,90 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	51,92 m²

LEGENDE

AV	allège vitrée	R	réfrigérateur
VR	volet roulant	LV	lave vaisselle
GC	garde corps	LL	lave linge
[Pattern]	soffite/faux plafond	C	cuisson
ETEL	esp tech elec du logt	TRI	tri sélectif
PL	placard sèche-serviette	LC	lineaire complémentaire

fenêtre porte fenêtre fenêtre fixe

Indice d Juin 2024

Echelle : 0 50 100 200

Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pentes, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.